



REGLEMENT COURSE DE BAIGNOIRES
Place de la Ghière – Canal du Haut-Pont
Dimanche 11 août 2024 – 15h08

Art.1 : Le terme « embarcation » sera utilisé dans ce règlement pour définir l'engin de construction « libre » qui devra être obligatoirement amphibie et comprendre au moins une baignoire. Les baignoires inférieures à 1m de long seront considérées hors course.

Art.2 : L'embarcation peut être construite avec tous les matériaux, à l'exception des éléments d'origine nautique (canoë, bulbe de pétrolier de 300.000 tonnes, voile en kevlar...). Il sera apprécié qu'elle soit constituée d'un maximum de matériaux de récupération. Les participants sont reconnus comme propriétaires des embarcations qu'ils auront conçues.

Art.3 : L'embarcation ne pourra être propulsée que par l'énergie musculaire des participants. Les moyens de propulsion modernes (moteur de bateau, turbine à gaz, moteur de jet-ski...) sont exclus.

Art.4 : Chacun devra selon les moyens, imaginer, réaliser et essayer son embarcation sous sa propre responsabilité. Les conseils reçus, volés, auprès de marins pêcheurs à la ligne, plombiers sont autorisés. Seul l'espionnage, les contacts secrets avec la marine de guerre, et toutes formes de roueries de cet acabit ne sont pas tolérés. La consultation d'internet peut s'avérer très utile...

Art.5 : Une attention particulière devra être portée au poids de l'embarcation puisqu'elle devra être déplacée « à la main » jusqu'au lieu de mise à l'eau.

Art.5 : L'embarcation sera composée au maximum de 3 participants, chaque passager doit savoir nager et être muni d'un gilet de sauvetage [fourni par l'organisation avant le départ] et de chaussures. L'âge minimum pour participer est de 16 ans, pas d'âge maximum (cercueil interdit).

Art.6 : L'homologation des baignoires s'effectuera à partir de 13h30, place de la Ghière par les membres du club d'aviron. L'organisateur se réserve tous les droits quant à la participation d'une équipe, si l'embarcation présentée n'offrait pas les garanties suffisantes de sécurité. En aucun cas l'embarcation ne pourra mesurer plus de 5m de long et 2.5m de large.

Art.7 : L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents, morsures d'alligators, myxomatoses, coups de bec de pélican...

Art.8 : Les participants reconnaissent être pleinement conscients des risques inhérents à la pratique de jeux sportifs tels qu'ils sont proposés le jour de la manifestation et être aptes à y participer.

Art.9 : Les concurrents ont la charge du transport de leur embarcation. Ils veilleront à ne pas troubler l'ordre public et respecter les règles du Code de la route. Ils devront respecter le milieu naturel : ne pas laisser traîner ou couler leur embarcation.

Art.10 : Chaque équipe doit fournir une liste comprenant les nom, prénom et date de naissance de chacun des participants ainsi que le nom de l'embarcation. Les marques publicitaires ne sont pas interdites contrairement aux noms pouvant choquer les bonnes mœurs ou avoir un caractère raciste, homophobe...

Art.11 : Le parcours sera chronométré sur un aller-retour de 279m (au total) avec demi-tour, à mi-parcours, derrière une bouée. 1^{er} départ à partir de 15h08 - attribution du numéro de passage à 14h23. Il faut que le nombre de participants sur l'embarcation soit le même à l'arrivée qu'au départ. A l'issue de ce passage, les 3 meilleurs temps s'affronteront en même-temps sur le même parcours, le classement final sera celui de l'ordre d'arrivée (1^{er}/2^{ème}/3^{ème}).

Art.12 : Toutes les embarcations devront être retirées du site le jour même de la course

Pas d'article 13.

Art.14 : Le fait de participer implique la bonne humeur, l'astuce, la correction vis-à-vis des autres concurrents et l'acceptation de tous les points de règlement.

FICHE D'INSCRIPTION - COURSE DE BAIGNOIRES

Place de la Ghière – Canal du Haut-Pont

Dimanche 11 août 2024 – 15h08

Nom de l'Embarcation :

Nombre de participants : (Maxi 3 dans la baignoire)

Cordonnées du flibustier de cette embarcation

Prénom : Nom :

Particulier ☐ **Association** ☐

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail :

Prénom et Nom des marins qui accompagnent le flibustier :

Prénom : Nom :

Prénom : Nom :

Prénom : Nom :

Prénom : Nom :

Embarcation :

Date : / / 2024

Signature

En signant ce bulletin de participation, vous certifiez et vous vous engagez à vous soumettre au règlement par le seul fait de votre inscription. Vous acceptez l'exploitation par l'organisateur et son partenaire la Ville de Saint-Omer des photos faites le jour de la manifestation. Vous affirmez être pleinement conscients des risques inhérents à la course de baignoires et être aptes à y participer. Vous renoncez à garder tout trésor trouvé par vos marins ou vous-mêmes, lors de votre participation, dans un des galions espagnols coulés lors des croisades. Enfin, vous certifiez être couverts en « responsabilité civile » pour les dommages aux tiers et pour vos dommages corporels ne résultants pas d'une faute de l'organisateur.